

# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

## 2022-2023

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire  
tenue le 26 octobre 2022 à 17 h 30 à la salle Katimavik**

Présences

Yves Néron	Directeur
Serge Duclos	Carrefour Jeunesse-Emploi Charlesbourg-Chauveau
Diane Blanchette	Conseillère en orientation
Geneviève Desjardins	Conseillère pédagogique
Louise Fortier	Agente de bureau classe principale
Nathalie Gourdeau	Enseignante – Alimentation et tourisme
Chantale Lévesque	Enseignante – secteur ATP
Élisa Paquet-Lessard	Enseignante – secteur Horticole
Martin Renaud	Enseignant – secteur Adm., commerce et informatique
Stéphane Tanguay	Bureau de Services Québec de Charlesbourg
Sylvie-Josée Tremblay	Enseignante – secteur Santé
Guy Gagné	Élève en Assistance à la personne en établissement de santé et à domicile
Lucie Letarte	Élève en cuisine

Invitée

Alexandra Caron	Gestionnaire administrative d'établissement
-----------------	---

Absences

Julie Doyon	Conseillère pédagogique
Dre Marie-Hélène Poulin	Clinique dentaire des Chutes
Yves-Marie Rolland	Enseignant – Alimentation et tourisme

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Après vérification du quorum, monsieur Serge Duclos déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre 2022
- 4.0 Suivis au procès-verbal du 12 octobre 2022
- 5.0 Période de questions accordée au public
- 6.0 Correspondance et dépôt de documents
- 7.0 Points à traiter
  - 7.1 Dépôt de l'état de fermeture de l'année financière 2021-2022
  - 7.2 Adoption du budget 2022-2023
  - 7.3 Adoption du budget de fonctionnement annuel du conseil d'établissement
  - 7.4 Projet éducatif
  - 7.5 Approbation des activités scolaires et parascolaires
- 8.0 Communication de la présidence
- 9.0 Communication de la direction
- 10.0 Prochaine rencontre

**CE 22/23-10** Madame Sylvie-Josée Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour.

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 OCTOBRE 2022**

**CE 22/23-11** Monsieur Stéphane Tanguay propose d'adopter le procès-verbal du 12 octobre 2022.

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

## **4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 12 OCTOBRE 2022**

En suivi au point 7.2, monsieur Yves Néron nous fait part qu'une invitation a été acheminée le 13 octobre dernier à l'ensemble de nos partenaires pour poser leur candidature sur un poste vacant au sein du conseil d'établissement.

Nous avons reçu cinq (5) candidatures intéressantes. Un courriel leur a été retourné avec un lien les conduisant vers un document expliquant le rôle d'un membre et le calendrier des rencontres 2022-2023. À suivre.

## **5. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC**

Aucune.

## **6. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Aucun.

## **7. POINTS À TRAITER**

### **7.1 Dépôt de l'état de fermeture de l'année financière 2021-2022**

L'année financière 2021-2022 se termine avec un surplus de 1 324 041 \$. Ce surplus s'explique, entre autres, avec le départ des groupes SASI (Santé, assistance et soins infirmiers) accéléré et les différentes mesures maintenant disponibles pour la formation professionnelle ainsi que par la bonification des allocations que le Ministère a octroyées pour les ressources humaines et les ressources soutien

L'ajustement des ressources humaines et des ressources soutien est de 1 462 979 \$ qui sera remis dans les secteurs. Ceci permettra à certains secteurs de ne pas être en déficit.

Madame Alexandra Caron présente un état de fermeture du budget en présentant les résultats dans chacun des secteurs. Elle souligne que :

- Le service aux entreprises termine avec un surplus de 673 470 \$.
- Le FPT termine avec un déficit de 5 895 \$. Il manque des sommes à recevoir. Ce poste ne devrait pas être en déficit.
- Nous avons eu une ristourne de 29 134 \$ de la cafétéria. Cette ristourne permettra de payer des équipements, au besoin, exemple : lave-vaisselle qui brise, etc.
- La consommation d'énergie et le déneigement sont de très grands postes de dépenses.

### **7.2 Adoption du budget 2022-2023**

Madame Alexandra Caron présente le bilan comme étant une prévision des dépenses et des revenus. Le budget est basé sur une prévision la plus juste des ETP que l'on pense réaliser. Une prévision de la clientèle a été faite au mois de mai et des ajustements ont été faits en septembre suite à l'accueil du mois d'août. Une perte 383 873 \$ est prévisible par rapport à la déclaration de la clientèle initiale, car nous avons moins d'élèves que prévu. C'est à partir de cette nouvelle donnée que le budget a été fait.

Elle présente le document 8 en expliquant que ce document présente des allocations que le MÉQ nous distribue selon nos prévisions d'effectifs scolaires et le document 6 pour les élèves du Service trajectoire (formation préparatoire au travail).

À la fin de l'année scolaire 2022-2023, nous prévoyons terminer avec un surplus de 159 206 \$.

Mme Caron fait un survol des différents postes budgétaires.

Un nouveau programme « Retraitement des dispositifs médicaux » sera offert dans l'année 2023-2024. Une unité de retraitement sera faite au 3<sup>e</sup> étage de l'école Hôtelière. Le financement de ce programme est à venir du MÉQ. Nous suivrons également de près les dépenses et revenus de ce nouveau programme.

Monsieur Serge Duclos remercie madame Alexandra Caron pour sa présentation.

**CE 22/23-12**

Monsieur Stéphane Tanguay propose l'adoption du budget 2022-2023.

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

### 7.3 Adoption du budget de fonctionnement annuel du conseil

Madame Alexandra Caron présente le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année 2022-2023 au montant de 1 500.00 \$.

**CE 22/23-13**

Monsieur Martin Renaud propose l'adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement.

\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \*

### 7.4 Projet éducatif

Le comité de pilotage du projet éducatif s'est rencontré le jeudi 13 octobre dernier afin de planifier le démarrage de la consultation du plan de mise en œuvre de notre projet éducatif.

Un échéancier est planifié pour réaliser le projet éducatif et le conseil d'établissement sera informé et mis à contribution au long de la démarche.

### 7.5 Approbation des activités scolaires et parascolaires

Aucune activité.

## **8. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE**

Monsieur Duclos remercie tous les membres pour leur participation.

## **9. COMMUNICATION DE LA DIRECTION**

Monsieur Yves Néron nous informe qu'actuellement une consultation pour l'offre de service 2023-2024 est en cours dans chacun des secteurs. L'offre de service devra être adoptée au conseil d'établissement du 14 décembre prochain.

## **10. PROCHAINE RENCONTRE**

Mercredi 14 décembre 2022 à 17 h 30.

La séance est levée à 19 h.

---

Louise Fortier  
Secrétaire

---

Serge Duclos  
Président